



# Rapport d'activité 2019

**Association Elite Hautes-Alpes**

Immeuble Le Lombard – 13 Avenue Maréchal Foch – B.P. 46 – 05002 Gap cedex  
Tel: 04 92 53 00 58 Fax: 04 92 53 31 60

Mail: clubelite@hautes-alpes.net Site : <http://www.club-elite-hautes-alpes.fr/>



# Rapport d'activité 2019

## Sommaire

- **Sportif**
  - Les Chiffres *page 4*
  - Les Ambassadeurs *page 5*
- **Réunions**
  - CR Réunions *page 6*
- **Communication**
  - Site Internet *page 6*
  - Réseaux Sociaux *page 7*
  - Supports de communication *page 7*
  - Publications externe *page 7*
- **Comptabilité**
  - Bilan trésorerie *page 8 – 9*
- **Annexes**
  - Annexe 1 - Convention Elite *page 10*
  - Annexe 2 – Publications Externe *page 15*

## *Association Elite Hautes-Alpes*

Immeuble Le Lombard – 13 Avenue Maréchal Foch – B.P. 46 – 05002 Gap cedex  
Tel: 04 92 53 00 58 Fax: 04 92 53 31 60  
 Mail: [clubelite@hauts-alpes.net](mailto:clubelite@hauts-alpes.net) Site : <http://www.club-elite-hauts-alpes.fr/>

## **Commission Sportive - Résultats 2019**

# Sportif - Les Chiffres pour 2019

103 conventions ont été signées en 2019 (pour 110 en 2018)

84 sportifs ont renvoyés leurs résultats.

Montant des primes attribuées : 27 350 € en 2019 (28 225€ en 2018 )

29 sports différents pratiqués. (Ski alpin, snowboard, ski de fond, télémark, roller, patinage, athlétisme, automobile, cyclisme, tennis, tir à l'arc, escalade, judo, ski alpinisme, équitation, rallye, ski nautique...)

Un total de 713 résultats traités ce qui fait une moyenne de 8,4 résultats envoyés par sportifs (sportifs ayant fait parvenir ses résultats).

1 résultat envoyé est le minimum et 31 résultats envoyé étant le maximum (Lola BLANC-BÉQUILLE / Équitation)

## Palmarès:

**Vainqueur du Globe de cristal 2019** en Super G et Géant (Arthur BAUCHET – Handiski).

**Champion du monde** (Amandine Thomas – Ski de Vitesse, Arthur BAUCHET - Handiski).

**Médailles de Bronze aux championnats du monde** (Alizée BARON – Ski Cross, Baptiste FAU – Ski Nautique, Stéphane TEMPIER – VTT XC, Arthur BAUCHET - Handiski).

**Médaille de Bronze aux championnats d'Europe moins de 20ans** (Emig ROBIN – Saut à la perche)

**Vainqueur de la Pierra Menta** (Laetitia ROUX)

**14 titres de champion de France** (Marine BALANANT – Patinage de vitesse, Manoel BOURDENX – Handiski, Sandy BREMOND – Ski Cross, Amélie DE JONCKERE – Natation Synchronisée, Lola GILBERT GEANSELME – Biathlon, Mélody HECHINGER – Roller Danse, Mathilde HERVE – Equitation, Elena HUGUES – Kayak, Lucile LEFEVRE – Snowboard, Julien MICHELON – Ski Alpinisme, Salomé ROMAIN – Escalade, Flore JORAND – Patinage, Maelle VEYRE – Ski de Fond, Antoine PHILLIP – VTT XC)

**9 vices champions de France** (Alizée BARON – Ski Cross, Nelly CLEMENT – Athlétisme, Romain DAGNA – Enduro Moto, Lilou FABREGUE – VTT XC, Robin EMIG – Saut à la perche, Sébastien KONIJNENBERG – Snowboard, Mallaurie MATTANA – Ski Alpinisme, Tristan PICAT RE – Pistolet, Victoire SARLIN MAGNUS - Judo).

**Vainqueur d'une coupe de France** (Julien MICHELON – Maelle VEYRE)

**1 titre de champion régional** (Valentin BRESC – Athlétisme), **4 titres de vice champion régional** (Léa BORRELLY – VTT XC, Zoé HUCHET – Badminton, Manon MOUSSA & Agathe VICARI – Patinage Artistique).

## **Sportif - Les Ambassadeurs pour 2019**

Élaborées par la Commission Sportive présidée par Emmanuel Brum, les conventions Élite et Ambassadeurs ne comportent aucune évolution.

Les Ambassadeurs du Club ont été sélectionnés parmi les sportifs adhérents à la convention "Élite 2019" pour leurs résultats sportifs mais aussi leur qualités de communicants. Ce sont les véritables vecteurs d'image d'Élite Hautes-Alpes.

La soirée de remise des bourses aux ambassadeurs a eu lieu le *Jeudi 18 Avril*, nous étions reçu par Mr Laurent BOUTERIN (GAP Matériels) et Yann FESTA (Cabinet BFH) dans les locaux de GAP Matériels, La Plaine de Lachaup, 05000 GAP.

Ce sont 15 sportifs qui ont été retenus pour 2019:

- Roman ABRATE - Roller
- Arthur BAUCHET - Handiski
- Alizée BARON – Ski Cross
- Simon ESCALLIER - Automobile
- Maëlle FROISSART - Télémark
- Rémy GARCIN – Ski Alpinisme
- Lola GILBERT JEANSELME - Biathlon
- Sébastien KONIJNENBERG - Snowboard
- Damien LACAZE - Parapente
- Lucile LEFEVRE - Snowboard
- Julien MICHELON - Ski Alpinisme
- Stéphane RICARD - Raquettes
- Laëtitia ROUX - Ski Alpinisme
- Stéphane TEMPIER – VTT XC
- Amandine THOMAS – Ski de vitesse

## **Sportif – Convention Elite 2019**

Annexe : « Convention Élite 2019 ».

## Réunions – CA et Réunions

Le Conseil d'Administration se réunit chaque fois que les besoins de l'actualité le nécessitent. La convention avec l'ADDET 05 (anciennement CDT) mettant à disposition Cédric TEMPIER a été renouvelé pour 1 an.

Le soutien financier supplémentaire et indépendant des entreprises qui le souhaitent à certains sportifs moyennant défiscalisation a bien été validé et est effectif.

La stabilisation du nombre de convention témoigne à la fois du dynamisme du Club et l'implication de chacun.

Les permanences du club sont assumées par Cédric les lundi, mercredi et jeudi de 8H à 12H. Le secrétaire général et les présidents des commissions passent régulièrement pour traiter les problèmes liés au bon fonctionnement du club.

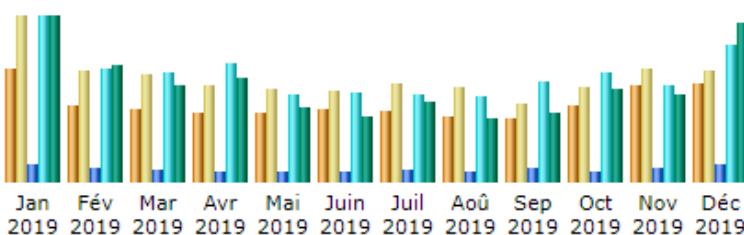
Nous regrettons le départ de l'entreprise Allamano.

La journée Chefs d'entreprise et Sportifs Ambassadeur au Karting des 3 Lacs suivi d'un repas au Mas d'Estello a eu lieu le samedi 05 octobre.

## Communication – Site Internet

Le site Internet <http://www.club-elite-hautes-alpes.fr/> a eu en moyenne 661 visiteurs différents par mois avec 2,36 pages ouvertes par visiteur.

Pour rappel le site Internet permet aux sportifs de télécharger directement la convention et les fiches résultats, aux personnes de rentrer plus facilement en contact avec nous et enfin d'afficher notre actualité et faire connaître nos adhérents (sportifs et entreprises). Il y a également eu une refonte du site internet en 2019.



Mois	Visiteurs différents	Visites	Pages	Hits	Bandé passante
Jan 2019	947	1 394	2 984	27 143	3.48 Go
Fév 2019	649	938	2 235	18 524	2.44 Go
Mar 2019	609	908	1 880	17 990	2.02 Go
Avr 2019	575	814	1 724	19 507	2.19 Go
Mai 2019	577	785	1 721	14 175	1.57 Go
Jun 2019	609	768	1 557	14 573	1.37 Go
Juil 2019	600	835	2 022	14 319	1.69 Go
Aoû 2019	546	790	1 604	13 968	1.32 Go
Sep 2019	532	655	2 286	16 323	1.47 Go
Oct 2019	650	803	1 806	17 936	1.94 Go
Nov 2019	820	949	2 253	15 722	1.85 Go
Déc 2019	824	933	2 884	22 585	3.33 Go
Total	7 938	10 572	24 956	212 765	24.65 Go

## Communication – Réseaux Sociaux

L'objectif depuis cette année est de communiquer via les supports de communication des Hautes-Alpes afin de donner plus de visibilité au Club Elite ainsi qu'aux sportifs en relayant des résultats ou des supports vidéos lors de leurs entraînements dans les Hautes-Alpes.

### Page Facebook

La page a aujourd'hui 1 252 mentions « j'aime » (personnes inscrites pour suivre les actualités du groupe)

Chacune de ses publications est vue en moyenne plus de 800 fois.

Le post le plus regardé/commenté: Ski Alpinisme avec Laetitia Roux et Julien Michelon – 18 500 personnes touchées – Plus de 7 000 vues – 305 likes.

### Compte Instagram:

Un réseau social important qui permet de suivre et relayer facilement l'actualité des sportifs. Ce réseau nous permet de mettre encore plus en avant nos sportifs et partenaires tout en ayant un retour plus important que sur les autres réseaux sociaux grâce aux hashtags et identifications. 991 abonnés et 570 hashtags - #clubelitehautesarbes.

## Communication – Supports de Com'

- Les brèves 9 publications (8 publications l'année dernière)
- Mise à jour du papier en-tête avec l'ajout des nouvelles entreprises.
- Journée Formation : 29 Octobre 2019 dans les locaux de l'ADDET05. 10 personnes présentes avec comme thèmes :
  - Expression orale face à une caméra
  - Site internet (Qu'est ce qu'un bon site internet)
  - Réseaux sociaux (Comment utiliser les réseaux sociaux avec pertinence)Formation assurée par Christophe Rosanvallon & Pauline Sicart
- Envoi du journal Le Dauphiné à l'ensemble des adhérents (sportifs, chefs d'entreprise...) le jour de parution de l'article sur la remise des récompenses ainsi qu'un encart publicitaire.

## Communication – Publications externe

Voir annexe 2

# Comptabilité – Bilan trésorerie

## Bilan 2019

	Euros	Débit	Crédit
<b>Report 2018</b>			<b>11125,55</b>
<b>Cotisations 2018</b> payées en 2019			<b>0,00</b>
Entreprises			0,00
<b>Cotisations 2019</b>	<b>18000,00</b>		<b>83897,50</b>
Entreprises			65897,50
Aides exceptionnelles	18000,00		18000,00
<b>Salaires emploi</b>	<b>13705,49</b>		
Convention détachement de main d'œuvre CDT	13705,49		
Divers			
<b>Sportifs</b>	<b>36350,00</b>		<b>5196,00</b>
Primes aux résultats 2019	25110,00		
Primes fixe Ambassadeurs 2019	9000,00		
Bourse aux points 2019	2240,00		
Divers			
Annulation chèques			5196,00
<b>Communication</b>	<b>682,66</b>		
Dauphiné, opération envoi journal	390,52		
Cotisation du Site Internet	237,60		
Créa support	0,00		
Divers (étiquettes)	54,54		
<b>Manifestations</b>	<b>1511,90</b>		
Formation E-réputation			
Formations repas	161,90		
Evénement journée (Karting + repas)	1350,00		
<b>Banque</b>	<b>88,20</b>		<b>88,50</b>
Cotisation carte Cyberplus	4,00		4,00
Intérêts			2,40
Envoie chéquier	4,20		2,10
Autres (frais fonctionnement)	80,00		80,00
<b>Divers</b>	<b>286,15</b>		
Cotisation Allianz	286,15		
<b>Totaux</b>	<b>70624,40</b>		<b>89182,00</b>
<b>Solde 2019</b>			<b>18557,60</b>
<b>Totaux</b>	<b>70624,40</b>		<b>100307,55</b>
<b>Trésorerie au 01/01/2020</b>			<b>29683,15</b>

## Budget Prévisionnel 2020

	Euros	Débit	Crédit
<b>Report 2019</b>			<b>29603,15</b>
<b>Cotisations 2019</b> payées en 2020			
Entreprises leaders			0,00
<b>Cotisations 2020</b>	<b>20000,00</b>	<b>84365,00</b>	
Entreprises			64365,00
Aides exceptionnelles	20000,00		20000,00
<b>Salaires emploi</b>	<b>15000,00</b>		
Convention détachement de main d'œuvre CDT	15000,00		
Divers			
<b>Sportifs</b>	<b>38000,00</b>		
Primes aux résultats 2020	26000,00		
Primes fixe Ambassadeurs 2020	9000,00		
Bourse aux points 2020	3000,00		
Divers			
Annulation chèques			
<b>Communication</b>	<b>2000,00</b>		
Dauphiné, opération envoi journal	500,00		
Cotisation du Site Internet	300,00		
Créa support	1000,00		
Divers	200,00		
<b>Manifestations</b>	<b>3900,00</b>		
Formation E-réputation	500,00		
Formations repas	200,00		
Evénement journée	3200,00		
<b>Banque</b>	<b>94,00</b>	<b>0,00</b>	
Cotisation carte Cyberplus	4,00		
Intérêts			
Autres	90,00		
<b>Divers</b>	<b>300,00</b>		
Cotisation Allianz	300,00		
<b>Totaux</b>	<b>79294,00</b>	<b>84365,00</b>	
<b>Solde 2020</b>			<b>5071,00</b>
<b>Totaux</b>	<b>79294,00</b>	<b>113968,15</b>	
<b>Trésorerie au 01/01/2021</b>			<b>34674,15</b>

## **Annexe 1**

### **Convention Elite 2019**

# Convention Élite 2019

"Tous ensemble et par le sport, faisons la promotion des Hautes-Alpes"



HAUTES ALPES



GAP MATERIELS



ANDRETY



DAGA



Document à retourner complété, accompagné de la copie de la licence et du calendrier des compétitions

NOM:	Discipline:
Prénom:	Catégorie:
Date de naissance et Âge:	Club:
Adresse:	Adresse du Club:
Tel:	Entraîneur:
Portable:	Tel. Club:
Site ou Blog:	Fédération:
Email:	

NOM et Prénom:

Date et signature\* :

\* Signature : signature d'un parent ou du responsable légal pour les moins de 18 ans. Veuillez indiquer clairement le prénom et le nom.

Dans le cadre de ses objectifs visant la promotion des Hautes-Alpes, le Club Élite Hautes-Alpes a souhaité s'intéresser à tous les sportifs résidant dans le département et licenciés d'un club sportif haut-alpin qui pratiquent un sport individuel.

**Objet de la convention :** par la présente convention, l'athlète s'engage à participer aux manifestations sportives de son calendrier et faire référence à son appartenance au Club Élite Hautes-Alpes dans la presse écrite, la radio ou la télévision. Photographié par la presse, il fera au mieux pour assurer à l'écusson et à l'autocollant "Élite Hautes-Alpes" une visibilité maximale sur ses vêtements. À la signature de la convention, valable jusqu'au 31 décembre 2019, l'athlète fait automatiquement partie du Club Élite Hautes-Alpes. De plus, l'adhésion au Club Elite est gratuite.

**Obligations de l'athlète :** l'athlète s'engage à respecter le règlement :

- **Fournir le calendrier** de toutes les épreuves auxquelles il participera dans sa catégorie (date, lieu et niveau), à la remise de la convention ou bien mensuellement, pour les compétitions à venir,
- **Porter et mettre en avant les couleurs du Club Élite Hautes-Alpes** sur ses tenues de compétition et d'après-compétition par l'intermédiaire des écussons, des autocollants et de tout autre support publicitaire fourni,
- **Valoriser l'image du Club Élite Hautes-Alpes** et des entreprises membres,
- **Informier régulièrement la presse** de ses résultats et de son appartenance au Club Élite Hautes-Alpes,
- **Communiquer ses résultats:**
  - le classement final et complet provenant de la fédération ou de l'organisateur de l'épreuve
    - une copie du document presse sur la compétition, où le nom du sportif et son appartenance au Club Élite Hautes-Alpes sont mentionnés (article, bande son ou bande vidéo) afin de bénéficier de sa prime multipliée par le coefficient correspondant,
    - **Participer activement à la vie du Club Élite** (envoi régulier d'informations diverses : résultats, rendez-vous, photos,... présence aux manifestations organisées par l'association et ses entreprises membres,...),
    - **Fournir un état de l'ensemble de ses résultats en fin de saison.**

**Engagements du Club Élite Hautes-Alpes :** en contrepartie des obligations remplies par l'athlète, le Club Élite Hautes-Alpes s'engage à lui verser une bourse suivant le barème défini ci-dessous prenant en compte les résultats obtenus dans le cadre d'épreuves inscrites au calendrier du championnat ou de la coupe de la fédération concernée ainsi que la communication presse de ces mêmes résultats.

Les bourses seront remises à chaque sportif ayant respecté le partenariat, **lors d'une réception du Club Élite Hautes-Alpes à laquelle le sportif se doit d'être présent.**

## Primes aux résultats / Bourses aux points

### Tableau des primes aux résultats :

Dans le cadre d'épreuves inscrites au calendrier du championnat ou de la coupe concernée, les résultats accompagnés d'un article de presse sur la compétition où le nom du sportif est mentionné, seront récompensés comme suit :

les montants sont en <b>Euros</b>	Départemental	Régional <sup>*1</sup>	National <sup>*2</sup>	Européen <sup>*3</sup>	International <sup>*3</sup>
1 <sup>ère</sup> place	5	10	30	60	120
2 <sup>ème</sup> place		8	20	40	100
3 <sup>ème</sup> place		5	15	30	80
4 <sup>ème</sup> place			10	20	60
5 <sup>ème</sup> place			5	10	40
6 <sup>ème</sup> place					20

Plusieurs départements<sup>\*1</sup>, régions<sup>\*2</sup>, pays<sup>\*3</sup> différents. (par ex.: au moins 5 nations représentées dans le classement final pour être pris en compte comme compétition internationale).

Dans le cadre d'un résultat obtenu en dehors d'un championnat ou d'une coupe, le montant de la bourse concernée sera divisé par deux.

Un minimum de 5 participants dans la catégorie concernée est requis. Dans le cas contraire, seul le résultat au classement général (scratch) sera effectif.

Un **coefficent s'appliquera sur la base du montant de la bourse concernée**. Le sportif nous fait parvenir son résultat accompagné d'un justificatif de sa fédération ou de l'organisateur de l'épreuve (pour le classement) accompagné d'une copie de l'article, de la bande son ou de la bande vidéo, **mentionnant son appartenance au Club Élite Hautes-Alpes**.

Les coefficients sont les suivants :

#### Citation "Hautes-Alpes" :

Presse **nationale** coefficient **8**

#### Citation "Élite Hautes-Alpes" et/ou photo du logo Élite Hautes-Alpes :

Presse **locale** coefficient **3**      Presse **régionale** coefficient **5**

Presse **départementale** coefficient **4**      Presse **ationale** coefficient **8**

Le montant des primes aux résultats remises annuellement par le Club Élite Hautes-Alpes est **plafonné** à :

- 400 € pour les **catégories "poussins", "benjamins", "minimes"**
- 800 € pour la catégorie **"cadets"**
- 1600 € pour les **"juniors"** et les **"seniors"**

### Bourse aux points :

Selon **l'implication du sportif** dans la vie active du club, une prime pourra être remise (une fois par an) en **supplément des primes fixes** et **primes aux résultats**. Le barème sera effectué comme suit et comptabilisé directement par le Club :

**10 points** : envoi des résultats dans le mois qui suit

**20 points** : récapitulatif des rendez-vous, compétitions, stages et résultats

**25 points** : identification du Club Élite sur les réseaux sociaux et du #ClubEliteHautesAlpes.

**30 points** : port du logo Élite Hautes-Alpes (entraînements, compétitions, manifestations,...).

**60 points** : présence systématique aux rendez-vous et manifestations Élite

**150 points** : accueil des sponsors et présentation du sportif

Nombre de points	50 à 100	101 à 150	151 à 200	+ de 200
Bourse en <b>Euros</b>	30	70	100	140

## **Dispositions particulières :**

Seuls les résultats accompagnés d'un justificatif de la fédération concernée ou de l'organisateur de l'épreuve (classement final complet), accompagné d'une copie du ou des articles de presse, de la bande son ou de la bande vidéo, permettra au sportif de percevoir sa bourse.

L'athlète est libre de choisir le ou les média(s) de son choix pour faire valoir ses résultats et son appartenance au Club Élite Hautes-Alpes. Si un média n'en fait pas référence, pour quelque raison que ce soit, l'athlète devra prendre l'initiative de communiquer sur un autre média.

Toute contestation concernant l'obtention d'une bourse devra se faire par écrit (délai maximum de 15 jours après la réception de remise des bourses), au bureau du Club Élite Hautes-Alpes, **13 Avenue Maréchal Foch, BP 46, 05002 GAP cedex**. Seul, le Club Élite Hautes-Alpes est habilité à distribuer les bourses aux résultats. Le Club Élite Hautes-Alpes se réserve le droit d'exclure un sportif ayant une attitude pouvant nuire à l'image du Club ou des entreprises membres.

La convention est valable à partir de la signature du contrat jusqu'au 31 décembre 2019. L'appartenance au Club Élite Hautes-Alpes deviendra effective dès réception de l'ensemble des documents:

- **“Convention Élite 2019” dûment complétée et signée (Pages 1 et 4),**
- **Copie de la licence 2018/2019,**
- **Calendrier des compétitions** à venir,
- **Press-book**

*En retour, il recevra un lot d'écussons et d'autocollants.*  
**Convention Ambassadeurs**

Souhaiterais-tu faire partie du groupe Ambassadeur *	Oui	Non
Si oui pourquoi, quelles sont tes motivations ?		
Quelles sont les raisons pour lesquelles le Club pourrait retenir ta demande ?		

\* Prochaine sélection : Février 2019 pour l'année : 2019

**Afin que nous puissions étudier ta candidature à la “Convention Ambassadeurs”, il est impératif de nous faire parvenir ton **press-book** car en l'absence de celui-ci ta candidature ne pourra être retenue.**



# Conventions 2019

## Résultats 2018

## Objectifs sportifs 2019

*"Tous ensemble et par le sport, faisons la promotion des Hautes-Alpes"*

NOM:	Discipline:
Prénom:	Catégorie année 2018:
Club:	Catégorie année 2019:

➤ Les 3 meilleurs résultats de l'année 2018:

➤ Objectifs sportifs 2019:

➤ Principales compétitions 2019:

Afin que nous puissions étudier ta candidature à la "Convention Ambassadeurs", merci de bien vouloir joindre ton press-book.

**Document à retourner complété, accompagné de la copie de la licence, du calendrier des compétitions et d'un press-book (facultatif pour la convention Elite et obligatoire pour la candidature à la convention Ambassadeur)** à : Association Élite Hautes-Alpes <sup>14</sup>

Comité Départemental du Tourisme – 13 Avenue Maréchal Foch - BP 46 - 05002 GAP cedex

Tel.: 04.92.53.00.58. - Fax.: 04.92.53.31.60. - Email: [clubelite@hautes-alpes.net](mailto:clubelite@hautes-alpes.net)

## **Annexe 2**

### **Publications Externe**



## Remise des Bourses Ambassadeurs 2019

Partenaires: GAP Matériel – Cabinet BFH

18 Avril 2019

## Journée chefs d'entreprise et sportifs ambassadeurs

Karting des 3 Lacs  
Samedi 05 Octobre 2019



## Assemblée Générale de l'UPE 05:



Réception organisée par Mr Christian HUBAUD (Maire de Pelleautier) à la salle des fêtes de Pelleautier pour la médaille de bronze de Stéphane TEMPIER.

Lundi 23 décembre 2019







**VTT** LE GAPENÇAIS A DÉCROCHÉ LE BRONZE AU CHAMPIONNAT DU MONDE

## Tempier en rêvait



Pour la première fois de sa carrière, Stéphane Tempier est monté sur le podium du championnat du monde de VTT. À l'issue d'une course folle, il termine derrière les Suisses Schurter et Flueckiger. De très bon augure pour le Gapençais de 33 ans, à moins d'un an des Jeux olympiques. Photo FFC/Patrick PICHON

Cal